

# Le Conseil de quartier Centre-Village

## Compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2016

**Lieu :** Salle Caudron, rue René Caudron à Voisins le Bretonneux à 20h

**Présents :** Josette BIAZZO, Marie-Claude BROCHOT, Françoise DAVOIGNEAU, Andrée DE SOUZA, Eric FLORENTIN, Pascal LEBLOND, Françoise LEMOINE, Michel MERIAUX, Patrick PERRIN, André PIGUET, Jacques RICHARD, Alberto ROMEO, Francine SAINT RAYMOND, Adélaïde VANNIER et Mohamed MAHIEDDINE (Service Démocratie Locale)

**Excusés :** Jean Gabriel CARRERE, Cécile REMY

**Absents :** David RENOU

**Invités :** Alexandra ROSETTI (Maire de Voisins le Bretonneux)

Cyrille ARZEL directeur des services techniques (arrivé le 1/12/2016), Laurent DENAVARRE (responsable des espaces verts), Priscillia OLIVIER policier municipal et Francis PASQUIER policier municipal (arrivé le 14/11/2016)

*Rédaction : Josette BIAZZO*

### Ordre du jour :

- 1) **Approbation du compte rendu du 17 octobre 2016**
- 2) **Election d'un vice-président du conseil de quartier**
- 3) **Compte-rendu de l'atelier circulation du 9/11/2016 par Françoise LEMOINE**
- 4) **Retour des différents services de la Mairie sur des questions posées : voirie, entretien des voies, charte des CQ, nuisances sonores sur CD36 et de la pizzeria, utilisation de la chaussée par le magasin de cycles rue Hélène Boucher, armement de la police municipale**
- 5) **Questions diverses**

*Après les présentations, l'ordre du jour est abordé à 20h20.*

*Les points de l'ordre du jour n'ont pas été abordés dans leur ordre initial (ceci afin de libérer les policiers municipaux) mais le compte-rendu n'en tient pas compte. Les policiers municipaux sont restés jusque la fin de la séance pour traiter des problèmes de circulation qui avaient été laissés pour la fin de réunion.*

*Alexandra ROSETTI est arrivée à 22h30.*

Eric FLORENTIN, domicilié rue Alfred de Vigny, intègre le CQCV.

### 1) **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 17/10/2016**

Approuvé en l'état à l'unanimité

### 2) **ELECTION DU VICE-PRESIDENT**

Pascal LEBLOND, seul candidat à ce poste => candidature acceptée par les membres présents à l'unanimité, à main levée.

### 3) **COMPTE-RENDU DE L'ATELIER CIRCULATION DU 9/11/2016**

Françoise LEMOINE présente les propositions faites au cours de l'atelier circulation.

Etaient conviés à participer à cet atelier : des représentants des conseils de quartier, les présidents (ou représentants) des ASL du centre-ville et des représentants de la communauté d'agglomération.

Il est regrettable que seules **7 personnes représentant les ASL, sur 30 conviées, aient participé à cet atelier.**

Mohamed MAHIEDDINE espère plus de monde au prochain atelier de réflexion sur l'axe de circulation Hélène Boucher et Port Royal (le 18 janvier, à confirmer).

L'atelier était réparti en 2 groupes de travail :

### Propositions du GROUPE 1

- Contournement de Voisins par le sud en créant une voie à circulation rapide qui passerait par la nouvelle gare et rejoindrait la vallée de Chevreuse
- Création d'un axe plus filtrant « intra-Voisins », un peu semblable à celui d'aujourd'hui
- Création de pistes cyclables et circulation douce

### Propositions du GROUPE 2

Dans les grandes lignes elles sont identiques à celles du groupe 1 (contournement de Voisins par le sud)

L'ASL de Chamfleury a dit vouloir fermer la résidence si les rues des Pivoines et de la Mérantaise ne sont pas mises en sens unique.

Le flux intra communal est dense mais de courte durée le matin, le soir il commence à 16h.

Une nouvelle ouverture sur le RD36 est demandée pour éviter la rue H.Boucher.

Le plan de circulation des bus doit être repensé et densifié (ex. : le trajet pour se rendre de Voisins à Versailles est beaucoup trop long).

Jacques RICHARD dit que le trajet pour la gare de St Rémy est oublié et qu'il faudrait, afin d'éviter un maximum de prendre sa voiture pour s'y rendre, des bus plus rapides.

Par ailleurs, le stationnement au centre village devrait être repensé, des places créées bien qu'il semble difficile de partager l'espace dans certaines rues étroites entre piétons, vélos et voitures.

Des membres du CQ évoquent la fermeture du CV7, sa réouverture simplifiant à moindre coût de nombreux problèmes. Elle permettrait aux véhicules venant de Chevreuse de rattraper le CD36 soit pour aller à la gare de St Quentin, soit vers Saclay, sans passer par notre commune. Des membres du CQ demandent quels sont les moyens de faire pression sur la municipalité de Montigny ? « *Montigny se protège* », *Voisins se doit de faire la même chose*.

Réponse => ce n'est pas au CQ de débattre de ce point, il faudrait créer une association.

Alberto ROMEO propose de mettre en place une réunion publique, en février 2017, pour évoquer tous les travaux réalisés suite aux demandes du CQCV et présenter les propositions des ateliers circulation.

Des membres du conseil de quartier ne semblent pas retenir cette idée pour le moment.

## **4) RETOUR DES SERVICES DE LA MAIRIE SUR DES QUESTIONS POSEES**

La charte des conseils de quartier et les nuisances sonores sur le CD36 n'ont pas été abordées.

### La voirie :

Rue Gilbert de Voisins, après la visite sur site, il s'avère que les plots installés ne servent à rien, les blocs ont été cassés.

Le panneau « stop » n'est toujours pas respecté. La taille de la haie masquant la visibilité a été faite mais trop haute et ne sert pas à grand-chose.

Mohamed MAHIEDDINE dit qu'il faut retravailler sur le mail de Schenefeld. Alexandra ROSETTI a demandé que soit ressorti le dossier d'aménagement sans attendre la construction du quartier de la Remise.

Pascal LEBLOND dit que les parents souhaitent sécuriser le passage des enfants sans attendre...

Sens giratoire rue Jean Racine / rue Serpentine, toujours de gros problèmes d'après Pascal LEBLOND qui constate que les travaux réalisés sont insuffisants. Il manque la signalisation au sol et un panneau « céder le passage » avenue du Grand Pré. De plus, une partie de l'ancien marquage au sol reste visible (PP présenté en séance) et complique la compréhension.

D'après un comptage théorique qu'il a effectué, Pascal LEBLOND dit qu'une moyenne d'environ 470 véhicules/jour peuvent emprunter ce giratoire.

André PIGUET => le problème vient du fait qu'il s'agit d'un giratoire qui visuellement est un « faux rond-point ». Il faudrait lui donner une vraie forme de rond-point.

Laurent DENAVARRE dit que les travaux demandés sont faits et qu'il s'agit d'une phase de test. Il attend la validation pour continuer – ou pas – sur la lancée.

Le Président du CQ demande si le panneau rue Jean Racine « changement de sens de circulation » a été mis ?

Réponse → non et Laurent DENAVARRE note de mettre ce panneau. Cyrille ARZEL précise qu'il faut indiquer qu'il s'agit d'un changement expérimental.

Francine de SAINT RAYMOND => Il faudrait enlever les anciennes signalisations au sol : cela ajouterait de la lisibilité au rond-point.

Des membres du CQ disent que la vraie question est de savoir si la majorité des automobilistes prennent ce giratoire comme il faut ?

Quant à Mohamed MAHIEDDINE il propose d'étudier ces demandes et d'en fixer le coût.

Le sujet sera remis à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion, après un nouveau comptage effectué par Alberto ROMEO.

#### Pétition des riverains de la rue Pascal et rue de la Mérantaise :

Alberto ROMEO lit la pétition lancée par les résidents sur la circulation excessive sur ces 2 voies.

Mohamed MAHIEDDINE informe que Madame le Maire a répondu à chaque signataire de la pétition et leur a demandé de désigner 1 ou 2 personnes pour participer aux ateliers sur la circulation.

Il rappelle que la Rue Pascal dispose de tous les aménagements demandés par les riverains pour ralentir, ou dissuader, d'emprunter cette voie.

Il rappelle également que les 3,5 T sont interdits sur le centre village, que la municipalité a demandé aux GPS de se mettre à jour... mais certains systèmes n'en tiennent pas compte et donnent toujours le circuit le plus court !

Alberto ROMEO souhaiterait qu'il y ait un assainissement des panneaux de limitation de vitesse sur la commune, et que l'ensemble du centre village soit mise en « zone 30 ».

#### Entretien de la voirie :

Pascal LEBLOND demande des précisions sur le nettoyage de la voirie.

Réponse → le passage des balayeuses a lieu 1 fois/semaine, par quartier selon un plan de nettoyage que Laurent DENAVARRE va vérifier notamment pour le quartier V. Séguelen. La balayeuse tourne 5 jours/7 mais ne passe pas dans voies vertes ou les centres piétonniers.

- Une zone verte niveau des 40 Arpents est en mauvais état => Laurent DENAVARRE dit que ce square n'est pas « abandonné » et qu'il est entretenu comme l'ensemble des autres espaces de la commune. Deux bancs sont commandés et vont être changés.

- Une poubelle à installer à l'arrêt de bus Chamfleury (sens Voisins => gare de St Rémy) => L.DENAVARRE a pris note de la demande.

- Contestation du panneau « encombrants le 2ème jeudi du mois » installé rue de la Bergerie => Laurent DENAVARRE dit que les panneaux installés dans cette rue ont été validés par le président de l'ASL concernée. Les riverains de la rue J.Racine ne partagent pas la satisfaction des membres de cette ASL. Alberto ROMEO abordera ce sujet avec Denis MESSAGEOT

- Poubelles Villa aux Fleurs : la suppression du mur n'a rien apporté si ce n'est un « train » de poubelles permanent déplorable => Mohamed MAHIEDDINE demande à Laurent DENAVARRE de contacter le gardien de cette résidence afin qu'il sorte et rentre les poubelles dans les délais.

Un membre du CQ demande la liste des équipements sous la responsabilité de la commune et un plan de la voirie où les employés municipaux peuvent intervenir.

Alexandra ROSETTI informe que paraîtra dans le Vicinois un article consacré aux intérêts communautaires (dont la voirie fait partie) et précisera ce qui est de la compétence de la commune, de la communauté d'agglomération ou du département. Certaines rues vont être « rétrocedées » à la commune. Madame le Maire veillera à ce qu'elles soient toutes en bon état.

### **Nuisances de la pizzeria rue Hélène Boucher :**

Des nuisances, nombreuses, pour les riverains de cet établissement existent : détritiques, odeurs, bruits, non-respect des résidents avoisinants. De plus, les clients de la pizzeria n'acceptent aucune remarque. Les résidents ne veulent pas prendre le risque d'être « repérés » et de subir, ensuite, des désagréments plus importants sur leurs biens personnels.... Que faire ?

La police municipale conseille d'appeler chaque fois qu'il y a débordement, même si les protagonistes sont partis, et de déposer plainte. Elle fait des patrouilles aléatoires de nuit selon les possibilités et a déjà pris contact avec le gérant et verbalisé pour un stationnement gênant.

Mohamed MAHIEDDINE dit qu'il y a les mêmes nuisances à la Bretonnière avec Le Tacot.

Jacques RICHARD demande l'installation d'une caméra

### **Utilisation de la chaussée par le marchand de cycles rue H.Boucher :**

La police municipale veille au stationnement correct des clients de cet établissement et a constaté qu'il restait largement la place pour le passage sur le trottoir des piétons, poussettes et fauteuils handicapés si l'établissement respecte la surface louée. Elle continuera à veiller à ce que cette surface soit respectée.

### **Armement de la police municipale :**

Mohamed MAHIEDDINE ne souhaite pas que ce point soit abordé avec une connotation politisée.

La police municipale dit que tous les policiers de la commune sont formés, qu'ils ont un permis de port d'arme après des tests psychologiques et médicaux qui leur ont permis d'obtenir un certificat d'habilitation. Par ailleurs, ils sont soumis à des entraînements réguliers.

Il s'agit de pistolet à impulsions électriques.

Mohamed MAHIEDDINE informe que les vœux de Madame le Maire auront lieu le 6 janvier 2017.

Réunion terminée à 22h50

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER le mercredi 1 <sup>er</sup> FEVRIER 2017
---

**Reporté au 8 mars 2017 20h** salle Caudron.